

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE SOLIGNAC DU 23 NOVEMBRE 2022

PROCES-VERBAL

Le Conseil d'Administration du CCAS de Solignac s'est réuni à la mairie de Solignac après convocation légale du 15 novembre 2022, sous la présidence de Monsieur Alexandre PORTHEAULT.

Présent(e)s :

Mesdames BAYLE, BRUNEAU, COIGNAC, FOURGEAUD, GUITARD, LAFFITTE
Messieurs PORTHEAULT, MERZEAU, GOUJEAUD.

Nombre des membres du Conseil d'Administration			
En exercice	Présents	Absents représentés	Absents
13	9	2	2

Procurations et excusés :

- Madame MOURNETAS donne pouvoir à Madame COIGNAC.
- Madame GRAPTON donne pouvoir à Monsieur MERZEAU
- Mesdames HAMRI, SEGARD sont absentes excusées.

Désignation du secrétaire de séance :

Mme COIGNAC a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. Validation du compte-rendu et du procès-verbal de la réunion du CCAS 30/08/22,
2. Convention avec la Préfecture : ACTES (dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité),
3. Demandes d'aide financière,
4. Questions diverses

1. Validation du compte-rendu et du PV du CCAS du 30 août 2022.

Approuvée à l'unanimité

2. Convention avec la Préfecture : ACTES (dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité)

La mairie de Solignac a changé de logiciel (de MAGITEL à CERIG). Une nouvelle convention doit être signée avec la préfecture pour que les télétransmissions des actes au contrôle de légalité soient possibles avec ce nouveau prestataire.

Le maire demande l'autorisation de signer cette convention.

Par 11 voix pour, 0 abstention, 0 contre.

3. Demandes d'aide financière

- Concernant Madame X

Le CCAS doit statuer sur une demande d'aide financière sollicitée par l'assistante sociale de secteur au bénéfice de Madame X. La vice-présidente présente de façon anonyme sa situation familiale, budgétaire et les difficultés qu'elle rencontre.

Après en avoir débattu, les membres du CCAS votent à l'unanimité l'octroi d'un secours financier à hauteur de 400 € sous forme d'un virement réglé à l'ODHAC pour le compte de Madame X, en atténuation des échéances de loyer à venir.

Par 11 voix pour, 0 abstention, 0 contre.

- Concernant Madame Y

Le CCAS doit statuer sur une demande d'aide financière sollicitée par l'assistante sociale de secteur au bénéfice de Madame Y. La vice-présidente présente de façon anonyme sa situation familiale, budgétaire et les difficultés rencontrées.

Après en avoir débattu, les membres du CCAS votent à l'unanimité l'octroi d'un secours financier à hauteur de 450 € maximum pour le paiement de carburant à régler à la société GP automobiles. Cette somme pourra être dépensée jusqu'au 31/12/2022 et réglée en plusieurs fois, à réception des factures.

Par 11 voix pour, 0 abstention, 0 contre.

4. Questions diverses

Livraisons banque alimentaire

Une famille de 4 personnes et une personne seule bénéficient actuellement de livraisons hebdomadaires de la banque alimentaire.

Une famille de 5 personnes commencera à en bénéficier à compter du 24/11 et jusqu'à la fin de l'année.

Collecte nationale des banques alimentaires

Nicole BAYLE, Sylvie GUITARD et Jacques MERZEAU vont participer activement à la collecte nationale de la banque alimentaire. Ils seront au magasin « le marché de Léopold » le samedi 26/11/22 de 9h à 13h30, et seront relayés par les membres du CCAS de Boisseuil.

L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour et des informations et questions diverses ayant été traité, Monsieur le Président lève la séance à 20h.

**Le Président,
Alexandre PORTHEAULT**

**Le secrétaire de séance,
Nathalie COIGNAC**

